

**Les partenariats de l'ASAAL**  
**Projet « Tous ensemble pour une éducation de qualité dans le VRS de Peycouck »**

**L'ASAAL – Association Saint-Amandoise d'Aide aux Lépreux**

- ***Présentation de l'ASAAL***

L'Association Saint Amandoise d'Aide aux Lépreux (ASAAL) a été créée en 2000 à Saint-Amand-Montrond. Elle a pour objet la mise en œuvre de projets médicaux, sociaux et éducatifs dans les anciens villages de lépreux, devenus par la suite les villages de reclassement social (VRS) au Sénégal. Comme souvent, c'est une histoire personnelle qui est à l'origine de la création de l'ASAAL. Xavier Durand, le fondateur et président de l'ASAAL, dont le père était médecin, a passé son enfance en Afrique, dans ce qu'on appelait à l'époque les léproseries. À son retour en France il s'engage tout d'abord auprès de la fondation Raoul Follereau, avant de créer l'ASAAL. Le soutien aux anciens villages de lépreux passe par différentes actions : construction d'infrastructures (sanitaires, écoles, jardins maraichers, etc.), soutien à des activités génératrices de revenus, accès à l'eau et à l'énergie, etc. Elle mène également avec ses partenaires des actions de plaidoyer, qui ont notamment abouti à la suppression des VRS en 2023.

- ***Des actions en direction d'un public particulier dans un contexte qui évolue***

Les villages de lépreux datent de l'époque coloniale au Sénégal, et initialement ils permettaient d'isoler les malades du reste de la population (la lèpre étant une maladie contagieuse), mais également de soigner et de prendre soin des malades. En 1976, la loi sénégalaise transforme les léproseries en villages de reclassement social (VRS). L'objectif était alors de faire des léproseries des lieux de vie sociale, de réinsertion et de soutien aux malades. Ces VRS sont des lieux de vie, des malades sont arrivés de tout le Sénégal ou même des pays limitrophes, ils ont fondé des familles, ont eu des enfants, des petits-enfants et donc ces communautés se sont retrouvées à devoir face aux mêmes problématiques de développement que le reste de la population, auxquelles s'ajoutaient l'isolement et la stigmatisation. C'est justement pour lutter contre cette stigmatisation que les ONG et les associations ont milité pendant une vingtaine d'années pour l'abrogation de la loi de 1976, qu'ils ont obtenue en 2023. Si cette abrogation permet de faire des VRS des villages « comme les autres », de nouvelles problématiques émergent : rompre avec la logique d'assistance pour permettre aux populations d'être actrices de leur développement, résoudre la question de la propriété foncière, définir l'intervention des différents ministères, et développer l'économie locale.

**L'évolution partenariale : d'une relation humaine à la co-construction des projets**

- ***De 2000 à 2010 : une relation partenariale technique***

Entre 2000 et 2010, les relations entre l'ASAAL et ses partenaires sur place sont uniquement des relations humaines et techniques et ne sont pas formalisées. Travaillant auprès du même public, les différentes organisations mènent ensemble plusieurs petits projets dans différents VRS du Sénégal. **La DAHW identifie les besoins sur place, les compétences locales pouvant être mobilisées pour leur réalisation et l'ASAAL apporte les financements nécessaires.** Entre chaque projet, de jeunes français partent au Sénégal à Peycouck : ils sont accueillis par Cheick Diakate, personne « ressource » au village et contact privilégié de l'ASAAL, et mènent des projets avec de jeunes Sénégalais. Le modèle économique de l'ASAAL à cette période repose uniquement sur des fonds propres, principalement privés (amis – famille), mais aussi via l'organisation d'événements en France (organisation d'un match de football, vente de tableaux, etc.).

- **En 2010 : un partenariat formalisé pour la réalisation d'actions co-portées**

À partir de 2010, les différents partenaires formalisent leur relation dans une convention qui précisent les rôles et définit les taux d'intervention financière de chacun : **50% ASAAL, 25% DAHW, 20 % DGAS et 5% de la population locale**. La formalisation du partenariat, et les cofinancements apportés par les partenaires favorisent la réalisation de projet de plus grande ampleur, mais obligent l'ASAAL à diversifier son modèle économique, en sollicitant dans un premier temps des partenaires privés (Apm Berry, Fondation Cercle, etc.), puis des partenaires institutionnels pour bénéficier de fonds publics (CD du Cher, Région Centre-Val de Loire, Plateforme Territoriale des Micro-Projets). La mobilisation de financements plus importants, l'appui financier, technique et institutionnel de la DAHW et de la DGAS permettent la mise en œuvre de projets structurants pour les communautés tels que la construction de salles de classe pour l'école de Fadiga, ou la construction de salles pour le lycée de Peycouck.

La DAHW (Association Allemande de Lutte Contre la Lèpre) est une ONG de lutte contre la lèpre, la tuberculose et les autres maladies négligées. Présente au Sénégal depuis 1985, sa mission principale est d'appuyer le Ministère de la Santé et de l'action sociale dans son programme de lutte contre la lèpre au niveau national, régional et périphérique et de soutenir toutes initiatives visant la réadaptation des personnes handicapées dans les 9 anciens Villages de Reclassement au Sénégal (VRS) et avec 14 fédérations régionales de personnes handicapées.

DGAS : Direction de la Promotion et de la Protection des Groupes vulnérables de la Direction Générale de l'Action Sociale. La Direction de la Promotion et de la Protection des Groupes vulnérables a pour mission d'assurer la promotion et la protection des familles défavorisées, des enfants déshérités et des personnes âgées. Et d'assurer leur accompagnement psychosocial. A ce titre, elle est notamment chargée : - De favoriser l'autonomisation des groupes vulnérables dont les habitants des VRS : Village de Reclassement Social = ex-villages de lépreux du Sénégal.

**Le lycée de Touba Peycouck : la concrétisation d'un partenariat multi-acteurs**

- **Le village de Touba Peycouck**

Situé à 5 kilomètres de la ville de Thiès, Peycouck est un Village de reclassement social (VRS), il s'agit donc d'un ancien village de lépreux, qui compte environ 5000 habitants dont une cinquantaine de personnes handicapées de la lèpre. Rattaché à la commune de Fandène, et à seulement 80 kilomètres de Dakar, Peycouck est le VRS le

plus proche de la capitale et est situé dans sa zone d'influence économique. Cette proximité avec Dakar a permis d'améliorer ses infrastructures (chefferie, groupement d'intérêt économique (GIE), association des jeunes, écoles, dispensaire), ses ressources humaines et d'atteindre un très bon taux de scolarisation.

- **La construction de salles de classes du lycée de Touba Peycouck : la concrétisation d'un partenariat multi-acteurs**

La construction de 8 salles de classe répondait à la fois à une augmentation constante de jeunes de Peycouck qui souhaitent poursuivre leurs études à l'issue du collège, mais également à l'absence de lycée publique aux alentours, qui poussent des jeunes d'autres communes à poursuivre leurs études à Peycouck.



*Le bâtiment des 8 salles de classes construites*



*Une des salles équipées de tables - bancs*

C'est ainsi qu'à la rentrée 2023, plus de 1000 élèves (collégiens et lycéens) se partageaient les 10 salles de classes. La construction de 8 nouvelles salles et l'équipement de celles-ci en table-banc ont nécessité la mise en œuvre d'un partenariat multi-acteurs regroupant représentants institutionnels, collectivité, associations, et communauté locale :

- **État du Sénégal : Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) et Inspection d'Académie de Thiès (IA), Direction du lycée et équipe pédagogique**
- **ONG étrangères : DAHW et ASAAL**
- **Collectivité locale : Maire de Fandène (commune dont dépend le village de Peycouck)**
- **Population locale : Association des Parents d'Élèves (APE) de Peycouck**
- **Entreprise locale : Cheick Diakaté est un entrepreneur de Peycouck qui emploie des habitants du village.**

**Les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet multi-acteurs :**

- **Des valeurs communes**
- **Des objectifs partagés**
- **Une définition précise des rôles de chacun**
- **Un partenariat formalisé**
- **Un dialogue constant entre les partenaires**
- **Des financements co-portés et prédéfinis**

Bien entendu, les soutiens financiers obtenus par l'ASAAL auprès des bailleurs en France ont été primordiaux pour la réalisation du projet. L'association des parents d'élèves (APE), présidée par Mr Faye a également financé la réhabilitation d'une salle qui est maintenant la salle des professeurs.

- ***Des activités annexes qui créent des relations nouvelles et favorisent le double ancrage (Sénégal / France)***

Les attentes des bailleurs français, qui ne financent pas uniquement des projets de construction mais qui imposent aux porteurs de projet de mettre en œuvre des activités annexes, ont permis d'étoffer le partenariat. Le renforcement des activités associatives au sein du lycée de Peycouck ont permis à l'ASAAL de créer des liens avec l'ensemble de l'équipe éducative, notamment avec les enseignants en charge des différents clubs, club environnement, Club « Littérature, Art et Philosophie » (CLAP), club « Gestion Hygiène Menstruelle » (GHM).



*Les élèves membres du CLAP*



*Les plantations au Lycée du club Environnement*

En parallèle du projet de construction des salles de classe à Peycouck, l'ASAAL a signé une convention de partenariat avec le lycée Jean Guéhenno de Saint-Amand-Montrond (lycée des métiers d'art avec une spécialité en bijouterie) pour réaliser plusieurs actions : intervention pour sensibiliser des élèves à la solidarité internationale et à l'engagement solidaire, présentation du projet de Peycouck et surtout la mise en place d'échanges entre les élèves en France et au Sénégal. Pour Éric Bertholom l'enseignant qui est responsable du partenariat, le lycée doit former des citoyens engagés, ouverts sur le monde et conscients des problématiques contemporaines. C'est pourquoi le lycée souhaite porter un projet, avec d'autres établissements en Europe, intitulé « Le bijou de l'Exil ». Cette thématique de l'exil et de la migration pourrait enrichir les échanges entre les élèves en France et au Sénégal car c'est une problématique partagée. L'ASAAL et les partenaires vont donc travailler à la mise en place de nouvelles actions entre les deux lycées, qui pourraient aboutir à une rencontre entre les élèves.

- ***L'inauguration des nouvelles salles de classe, une journée fédératrice pour la communauté éducative***



L'inauguration des salles de classes du lycée s'est déroulée le 25 novembre 2025. Cette inauguration a été l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires qui ont tous souligné l'exemplarité de ce partenariat multi-acteurs. Au-delà de l'aspect protocolaire et des discours de l'ensemble des parties prenantes du projet, cette journée a été une journée de fête pour l'ensemble de la communauté éducative, élèves, enseignants, surveillantes, parents d'élèves.



*L'inauguration officielle par les partenaires*



*La proviseur et les élèves hôtesse*

La cérémonie a été rythmée par des interludes musicaux, des présentations des élèves, notamment du CLAP, qui ont proposé en Slam, des textes sur la migration. Un hommage a été rendu à Madame Coumba Wade, Directrice de la Promotion et de la Protection des Groupes Vulnérables de la DGAS et partenaire de longue date de l'ASAAL, en présence de sa famille. Cette journée a été une journée de fête pour les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.



*La levée du drapeau en ouverture de la journée*



*L'ensemble de la communauté éducative présente à la journée*



*L'installation du panneau qui officialise l'existence du lycée de Peycouck*

- **Sociogramme des partenaires de l'ASAAL pour la mise en œuvre de ce projet**

